



**LIFE FLANDRE**

**Flemish and North-French  
Dunes Restoration**

**Rapport du Profane - Layman's Report**

# **Dunes de Flandre sans frontière !**

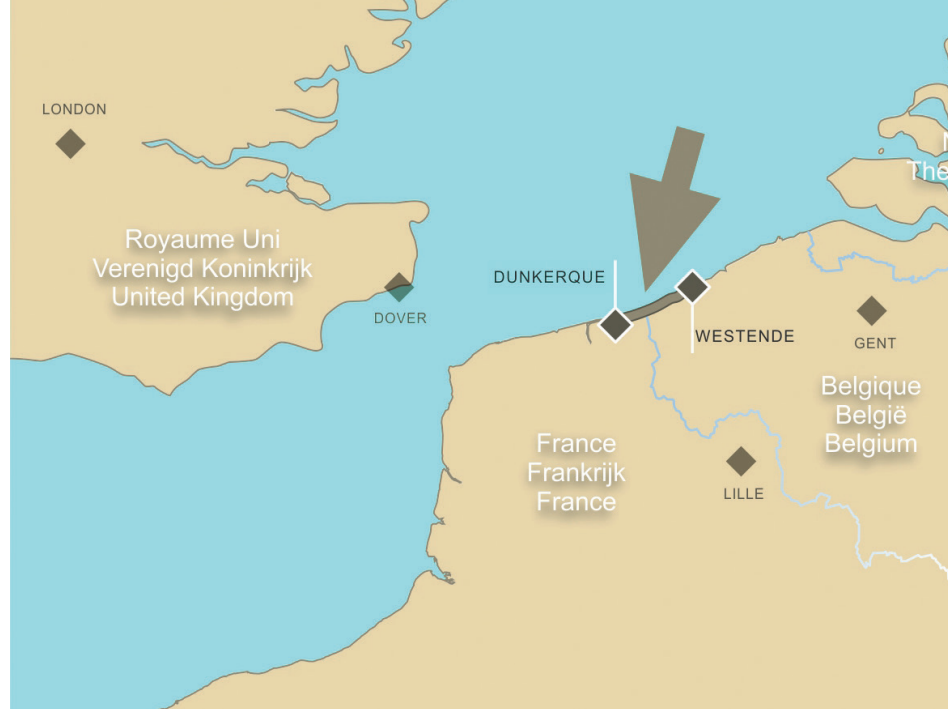




# La région transfrontalière Dunes de Flandre Westkust

Le paysage côtier entre la ville portuaire française de Dunkerque et la station balnéaire belge de Westende se caractérise par

- de larges plages de sable.
- des vasières et des prés salés le long de la rive orientale de l'embouchure de l'Yser.
- des dunes bordières entaillées par des « siffle-vents ».
- des grandes dunes paraboliques dans lesquelles s'étendent de vastes pannes humides, et.
- 2 à 3,5 kilomètres à l'intérieur des terres, des dunes dites "fossiles" plus basses et légèrement vallonnées qui se sont formés entre 3000 avant J.-C. et 800 après J.-C.



Phoques veaux marins sur vasières ©Luc David



Statice des limons sur prés salés dans l'embouchure de l'Yser © Marc Leten



Plages de sable et avants-dunes ©Bénédict Lemaire

Le sol des dunes a une très forte teneur en calcaire due aux coquillages marins, à l'exception de celui des "dunes fossiles" qui est profondément décalcifié. Une biodiversité particulièrement riche est associée à cette grande diversité de paysages. La plupart des milieux naturels dunaires ont été, dans les deux États membres de l'Union européenne, incluses dans le réseau Natura 2000. La superficie de ces plages, dunes, vasières et marais salants totalise 3 280 hectares, dont 2 200 hectares sur le territoire belge et 1 080 hectares sur le territoire français. Les "Dunes de Flandre-Duinen van de Westkust" sont situées sur le territoire des communes de Leffrinckoucke, Zuydcoote, Ghyselde, Bray-Dunes, De Panne, Koksijde, Nieuwpoort et Middelkerke.





Pays-Bas  
Nederland  
Netherlands

BRUXELLES

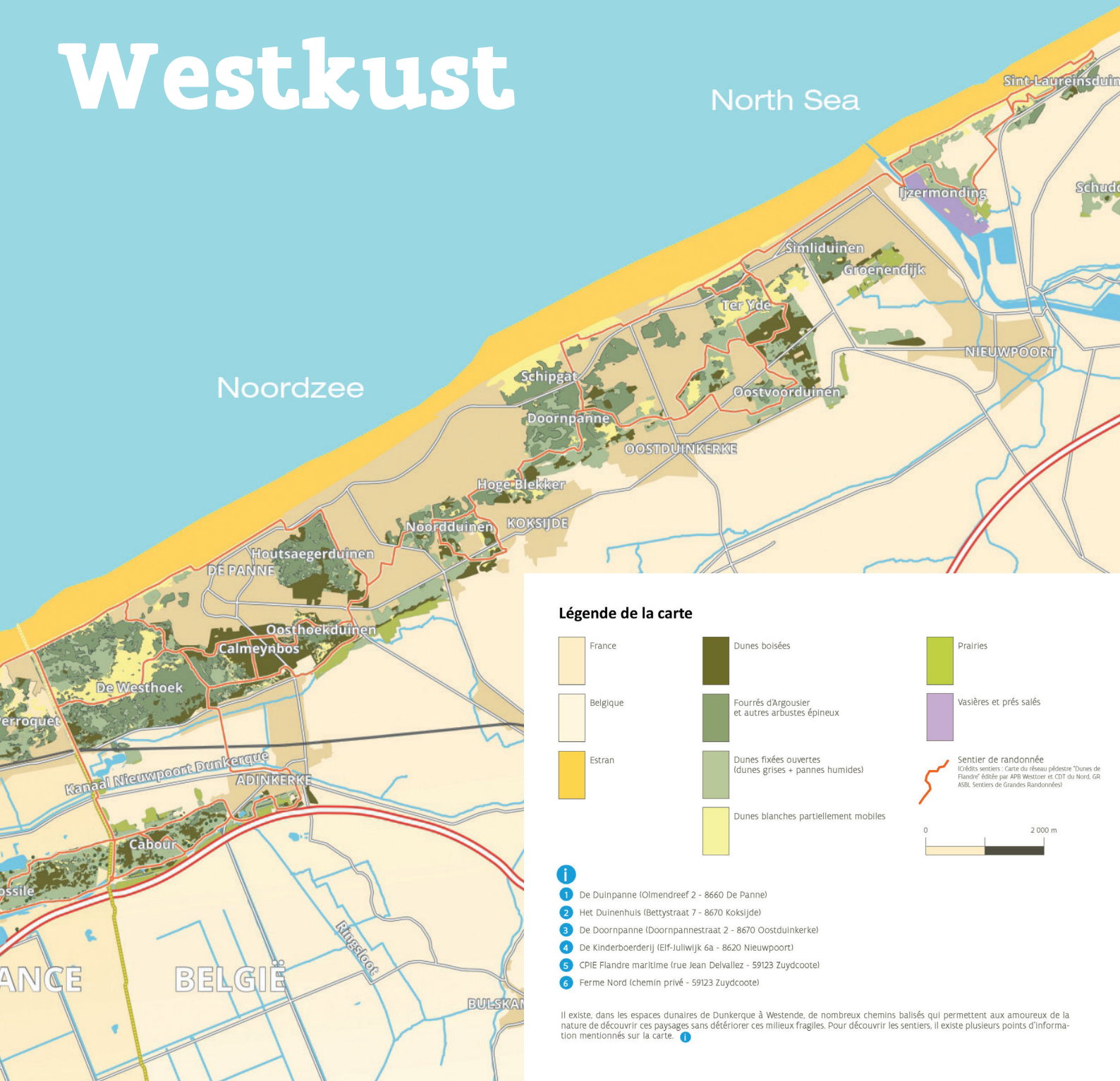


Pannes humides, fourrés et dunes boisées ©Marc Leten



Dunes 'fossiles' pâturées par des moutons ©Marc Leten

# Dunes de Flandre Westkust



## Légende de la carte

	France		Dunes boisées		Prairies
	Belgique		Fourrés d'Argousier et autres arbustes épineux		Vasières et prés salés
	Estran		Dunes fixées ouvertes (dunes grises + pannes humides)		Sentier de randonnée <small>(Crédits sentiers : Carte du réseau pédestre "Dunes de Flandre" éditée par APS Westtoer et CDT du Nord, GR A88, Sentiers de Grandes Randonnées)</small>
			Dunes blanches partiellement mobiles		0 2 000 m

- i**
- 1 De Duinpanne (Olmendreef 2 - 8660 De Panne)
- 2 Het Duinenhuis (Bettystraat 7 - 8670 Koksijde)
- 3 De Doornpanne (Doornpannestraat 2 - 8670 Oostduinkerke)
- 4 De Kinderboerderij (EIF-Julijwijk 6a - 8620 Nieuwpoort)
- 5 CPIE Flandre maritime (rue Jean Delvallez - 59123 Zuydcoote)
- 6 Ferme Nord (chemin privé - 59123 Zuydcoote)

Il existe, dans les espaces dunaires de Dunkerque à Westende, de nombreux chemins balisés qui permettent aux amoureux de la nature de découvrir ces paysages sans détériorer ces milieux fragiles. Pour découvrir les sentiers, il existe plusieurs points d'information mentionnés sur la carte. **i**



## Menaces

Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, les dunes des deux côtés de la frontière ont été fortement fragmentées et dégradées par l'urbanisation, le pompage de l'eau, les activités de loisir, la fixation artificielle du sable (fascines, plantations de végétaux), l'invasion des espèces exotiques et l'intensification de l'agriculture dans les zones de transition entre les dunes et les polders. En raison de la disparition du pâturage traditionnel et du déclin de la population du lapin au cœur des milieux dunaires, les dunes se sont fortement embroussaillées.

**Espèces exotiques envahissantes menaçant la végétation indigène des dunes**



Mahonia ©Marc Leten



Rosier rugueux (du Japon)

## Action !

Afin de lutter contre la perte de diversité paysagère et biologique, les principaux propriétaires et gestionnaires publics des dunes littorales des deux côtés de la frontière, l'Agence Nature et Forêts du Gouvernement flamand, également appelé "Natuur en Bos", en Belgique, le Conservatoire du Littoral et le Département du Nord en France, ont mis en œuvre conjointement, avec le soutien de l'Union européenne, entre 2013 et 2020, le projet LIFE+ Nature « FLANDRE » qui est l'acronyme de "Flemish And North-French Dunes Restoration"

# Qu'est-ce que le réseau Natura 2000 ?



L'Union européenne (UE) dispose de lois en matière de protection de la nature :

Depuis 1979, la directive européenne « Oiseaux » protège 500 espèces d'oiseaux présentes en Europe.

Depuis 1992, la directive européenne "Habitats-Faune-Flore" oblige les États membres de l'UE à protéger les habitats naturels et les espèces végétales et animales menacées et les habitats en danger. La directive "Habitats" concerne environ 1 500 espèces végétales et animales rares et menacées et environ 230 habitats, dont des dunes, des landes et des marais salants.

Toutes les zones protégées par ces directives constituent ensemble le réseau Natura 2000. Celui-ci comprend plus de 26 000 sites, ce qui en fait le plus grand réseau de zones naturelles protégées au monde. Elles couvrent 18 % de la superficie terrestre de l'Union Européenne et une grande partie des zones marines environnantes. Le réseau Natura 2000 entre Dunkerque et Westende se compose de 3 zones spéciales de conservation (ZSC), en application de la directive « Habitat »:

- Dunes de la Plaine Maritime Flamande (code FR3100474)
- Dunes Flandriennes décalcifiées de Ghyvelde (code FR3100475)
- Duingebieden inclusief IJzermonding en Zwin (code BE2500001)

Et d'une zone de protection spéciale, du côté belge, prise en application de la directive européenne « oiseaux » : "Westkust" (code BE2500121), qui chevauche largement la ZSC.



# Qu'est-ce que LIFE ?



## Qui sont et que font les trois partenaires ?

Le programme LIFE est l'instrument financier de l'UE pour l'environnement et le climat. L'objectif général de LIFE est de contribuer à la mise en œuvre, à l'actualisation et au développement de la politique européenne en matière d'environnement et de climat en cofinçant des projets à valeur ajoutée européenne. Le LIFE+ FLANDRE en fait partie.

### Les partenaires :



**Agence pour la nature et la forêt du gouvernement flamand**  
www.natuurenbos.be

Natuur en Bos est responsable de la politique, de la gestion durable et du renforcement de la nature, avec tous les partenaires. Natuur en Bos est le plus grand propriétaire d'espaces verts en Flandre : Elle gère 52 000 ha de forêts, réserves naturelles et parcs, propriétés de la région flamande et 88 000 hectares si on ajoute la gestion des propriétés pour autrui.



**Conservatoire du Littoral**  
www.conservatoire-du-littoral.fr

Etablissement public français créé en 1975 pour la sauvegarde du littoral. Cette institution achète des terrains dans des périmètres d'intervention approuvés par le Conseil d'administration après avis des élus locaux et les confie à des gestionnaires - dont le Département du Nord. Les critères définissant l'intervention sont la biodiversité, le paysage, l'ouverture au public et la préservation des usages traditionnelles. Avec l'objectif de préserver un tiers du littoral français de l'urbanisation, le Conservatoire du littoral et ses partenaires protègent au total 164 000 hectares, dont 830 hectares de dunes dans le département du Nord.



**Département du Nord**  
www.lenord.fr

Le Département du Nord est une collectivité territoriale active dans différents domaines : social, éducation, travaux routiers, environnement, etc. Elle possède ou gère plus de 3700 hectares de zones naturelles sensibles dans la région, dont 830 hectares sont actuellement la propriété du Conservatoire du Littoral. Chaque jour, les équipes de la direction de l'environnement assurent la gestion écologique des milieux naturels, l'inventaire de la faune et de la flore et la sensibilisation du public à l'environnement.

Le budget total du projet LIFE FLANDRE s'élève à 4.066.454 euros, répartis comme suit : 50 % de cofinancement par l'Union européenne, 24 % par le Gouvernement flamand - Natuur en Bos, 17 % par le Département du Nord et 9 % par le Département de la Conservation du Littoral.

Réseau européen Natura 2000 transfrontalier : les Dunes de Flandre



### Légende de la carte

- Habitats' directive
- Birds Directive
- Project Area



# Habitats

## Principaux habitats et espèces cibles du projet

2120

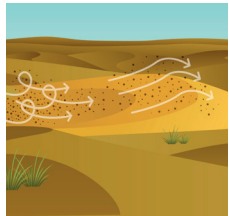
### Dunes mobile du cordon littoral avec Oyats « dunes blanches »



Sable nu et Oyats  
©Marc Leten

Principalement du sable nu et mobile avec une végétation clairsemée d'oyat et d'espèces accompagnatrices comme l'euphorbe maritime et le panicaut maritime. C'est également le lieu de vie d'espèces pionnières typiques de

cet environnement extrêmement rude, comme la cicindèle maritime et certains champignons tels la *Peziza ammophila* et le *Psathyrelle des sables*. Le cochevis huppé est encore présent. Les "dunes blanches" constituent le milieu d'origine, dans lequel d'autres habitats dunaires se forment, tels que les pannes humides, créées par l'envol du sable par le vent jusqu'à l'apparition de l'eau de la nappe phréatique.



Formation d'une dune parabolique et d'une panne humide : le vent soulève le sable nu des « dunes blanches » en la forme d'une dune parabolique et creuse ainsi une cuvette jusqu'à ce que la nappe phréatique est atteinte

Menacé par l'urbanisation et les infrastructures bloquant les mouvements de sable porté par le vent mais aussi par la fixation artificielle (plantation de fascines ou de peupliers), par l'augmentation des dépôts d'azote atmosphérique et par le changement climatique avec ses hivers plus doux et pluvieux, qui font que la végétation des dunes se densifie et la fixation du sable s'accélère.

Gestion : élimination mécanique de la végétation dense afin de réexposer le sable au vent et de le laisser se déplacer, soumettre au pâturage par le bétail afin de favoriser la formation de zones de sable nu à petite échelle.



Cochevis huppé  
©Jeroen Bot



Euphorbe maritime et chenille du Sphinx de l'Euphorbe  
©Marc Leten

2130

### Dunes côtières fixées à végétation herbacée « dunes grises »\*



Tapis de mousses et de lichens ©Marc Leten



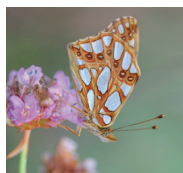
Pensée des dunes ©Marc Devos



Pelouse dunaire fleurie ©Marc Leten

\*=Habitat prioritaire, il peut prendre des formes très différentes, du tapis de mousse et de lichens à la pelouse fleurie. Les espèces typiques sont la mousse *Tortula ruralis*, les lichens des rennes, la pensée des dunes, le gaillet jaune, le thym à large feuilles, l'hélianthème, le petit nacré (papillon), le criquet turquoise, la bembex à rostre et le traquet motteux.

Menacée d'une part, par l'embroussaillage par des graminées nitrophiles (fromental et houlque laineuse) et d'arbustes (principalement argousier indigène et mahonia, et peuplier blanc exotiques) et, d'autre part, par le piétinement par les vacanciers et, dans les zones de transition entre dunes et polders encore utilisées par l'agriculture, l'utilisation d'engrais et d'herbicides.



Petit nacré  
©Reinhardt Strubbe

Gestion : Fauchage avec enlèvement des produits végétaux, pâturage par moutons, chèvres, poneys et bovins, coupe et fauchage des arbustes envahissants



Traquet motteux  
©Jeroen Bot



Hélianthème  
©Marc Leten



## Dunes à argousier

Fourrés denses dominés par l'argousier, ce dernier fournit des potentialités de nidification à de nombreuses espèces d'oiseaux chanteurs tels que le pouillot fitis, la fauvette babillarde, le rossignol et la tourterelle des bois, ainsi que de la nourriture sous forme de baies pour les espèces d'oiseaux migrateurs ou hivernants tels que les grives mauvis et litorne en automne. Cependant, les ramifications des racines de l'argousier lui permettent de s'étendre fortement sur l'ensemble du paysage dunaire, ne laissant guère de place aux autres habitats tels que les dunes blanches, les dunes grises et les pannes humides.

Peut porter atteinte aux autres habitats dunaires mais est lui-même menacé par l'invasion d'espèces arbustives exotiques telles que le mahonia, le rosier du Japon et le cerisier tardif ainsi que par la clématite et l'érable, toutes deux indigènes.

Gestion : élimination des arbres et arbustes exotiques envahissants, afin de conserver les fourrés appropriés à la nidification de nombreuses espèces de passereaux.



Grive mauvis sur argousier

Argousier avec baies  
©Regine Vanallemeersch

## Espèces

### a. Vertigo étroit 1014

(*Vertigo angustior*) - Escargot minuscule de moins de 2 mm vivant dans la litière des broussailles et des dunes boisées.

### b. Triton crêté 1166

(*Triturus cristatus*) - Le plus grand de nos tritons, se reproduit dans des mares partiellement ombragées à proximité des fourrés et de la forêt. Une espèce qui ne se déplace pas beaucoup dans les dunes et qui est donc très vulnérable. Son espace vital régresse par l'embroussaillage des mares et l'assèchement des pannes.

### c. Ache rampante 1614

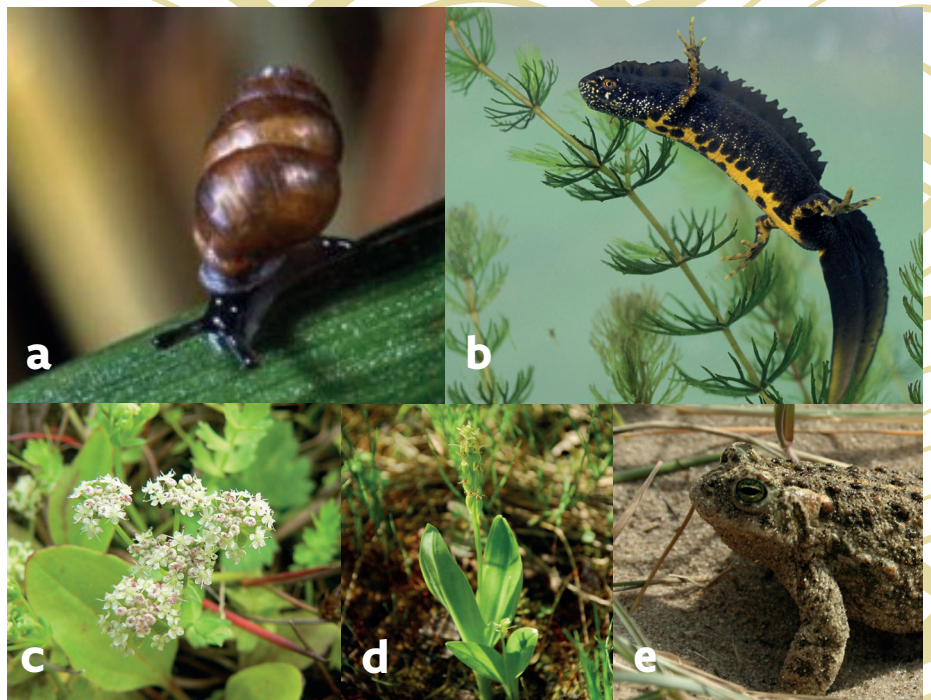
(*Apium repens*) - Une espèce végétale très rare de prairies humides pâturées à la végétation rase mais non fertilisées.

### d. Liparis de loesel 1903

(*Liparis loeselii*) - Une espèce d'orchidée très rare que l'on trouve dans les pannes humides. A disparu en de nombreux endroits à cause de l'embroussaillage des pannes par le calamagrostis, l'argousier et le saule gris.

### e. Crapaud calamite 1202

(*Epidalea calamita*) - Une espèce d'amphibien pionnière qui se reproduit dans les mares peu profondes des pannes humides et qui trouve son habitat terrestre dans les terrains sableux à végétation éparse. Menacé par l'embroussaillage des végétations dunaires et la dessiccation des pannes.



## Dépressions humides intradunaires



Dépressions ou creux, appelés « pannes » créés par l'envol du sable par le vent jusqu'à l'apparition de l'eau

de la nappe phréatique. L'eau de la nappe phréatique des dunes est douce ! Au printemps, lorsque le niveau des eaux souterraines est le plus élevé, ces pannes sont souvent inondées. Ces pannes sont l'expression d'une biodiversité exceptionnelle. Espèces typiques : sagine noueuse, centaurée, parnassie des marais, blackstonie perfoliée, gentiane des marais, mouron délicat, épipactis des marais, orchis incarnat, saule rampant, crapaud calamite.

Menacé par l'embroussaillage par des graminées dominantes (*calamagrostis* commun) et des buissons (*argousier*, *saule gris*) et par l'abaissement du niveau de la nappe phréatique (dessiccation).

Gestion : fauchage avec enlèvement des produits fauchés suivi ou non par pâturage par le bétail



Panne humide avec *Rhinanthes* et diverses espèces d'orchidées



Épipactis des marais  
©Marc Devos



## Acquisitions, plan de gestion et gestion réalisée

Même si au démarrage du projet, une part importante des dunes en Belgique appartenait déjà à la région flamande (Natuur en Bos) et en France au Conservatoire du Littoral, il restait cependant encore de nombreuses propriétés privées. Faisant l'objet de peu d'entretien, celles-ci sont souvent fortement envahies par des arbustes, graminées hautes et espèces végétales exotiques qui supplantent petit à petit la flore et la faune indigènes.

Une action importante du projet LIFE+ Nature FLANDRE a donc été l'acquisition par Natuur en Bos et le Conservatoire du Littoral de terrains dunaires privés. Au total, 24 hectares ont été achetés du côté français et 63 hectares du côté belge principalement situés autour de la Dune Dewulf à Leffrinckoucke, de la Dune fossile de Ghyvelde, des Schipgatduinen et de Ter Yde à Oostduinkerke, des Simlidiuinen et du Groenendijk à Nieuwpoort.

Après acquisition, les espèces exotiques y ont été enlevées et les pelouses et pannes dunaires soumises au fauchage ou au pâturage. Les parcelles achetées du côté belge ont été incluses dans un plan de gestion de 295 hectares au total et désignées comme réserve naturelle par arrêté ministériel. L'acquisition de parcelles de dunes dans la Dune du Perroquet ayant progressé trop lentement, une procédure d'expropriation a finalement été engagée : 65 hectares de dunes devront être acquises dans un avenir proche par le Conservatoire du Littoral et ensuite gérées par le Département du Nord.



Gestion des dunes acquises par fauchage et ramassage des produits fauchés par moyens mécaniques ... ©G Vileyn  
... et usage d'un cheval de trait. ©Guy Vileyn





# Restauration de la nature

## à grande échelle !

Suite à l'arrêt, après la Première Guerre mondiale, de l'utilisation traditionnelle comme pacage, le paysage dunaire autrefois ouvert, avec ses dunes moussues et pelouses riches en espèces et ses pannes humides, a été progressivement embroussaillé par des buissons et des graminées hautes. Depuis plusieurs années, même les dunes blanches de sable nu mobiles se sont recouvertes d'oyats et de graminées. Cet embroussaillage général est accélérée par le dépôt d'azote atmosphérique et le changement climatique. Afin de rendre le milieu dunaire à nouveau propice aux espèces végétales et animales typiques des dunes jeunes, le Département du Nord a dans la Dune Dewulf, la Dune Marchand et la Dune du Perroquet débroussaillé 58 hectares et crée de nouveaux enclos de pâturage sur 30 hectares pâturés par des moutons, chèvres et poneys Haflinger. Onze mares ont également été creusées pour favoriser la reproduction des amphibiens, en particulier du triton crêté et du crapaud calamite.



Jusqu'à la Première Guerre Mondiale (1914-1918) les dunes de Flandres étaient traditionnellement pâturées par le bétail



Débroussaillage mécanique à grande échelle ©Bénédicte Lemaire



Une panne dans la Dune Dewulf (France) avant le débroussaillage ... et après le débroussaillage ©Bénédicte Lemaire







Installation de clôtures pour permettre la gestion par pâturage par moutons, chèvres et chevaux ©Bénédicte Lemaire

Dans la Dune Dewulf, le Conservatoire du Littoral a aménagé un sentier en terrain naturel afin de canaliser le public et ainsi limiter le piétinement de la végétation. Dans les dunes fossiles et dans les zones de transition entre dunes et polders, ce n'est pas l'arrêt du pâturage qui a eu des conséquences négatives pour le milieu mais, à l'opposé, l'intensification de l'agriculture avec la fertilisation et le travail des sols. Les pelouses dunaires fleuries et les pannes ont alors fait place à des prairies et des champs uniformes et pauvres en espèces. Dans les Oostvoorduin en Oostduinkerke, Natuur en Bos a enlevé la couche supérieure du sol d'anciens champs qui avaient été beaucoup fertilisés sur une superficie de 2 hectares afin de restaurer des pannes humides et des prairies dunaires. Trois nouvelles mares ont également été creusées.



Photo aérienne de la Dune Dewulf  
En août 2016, avant le débroussaillage



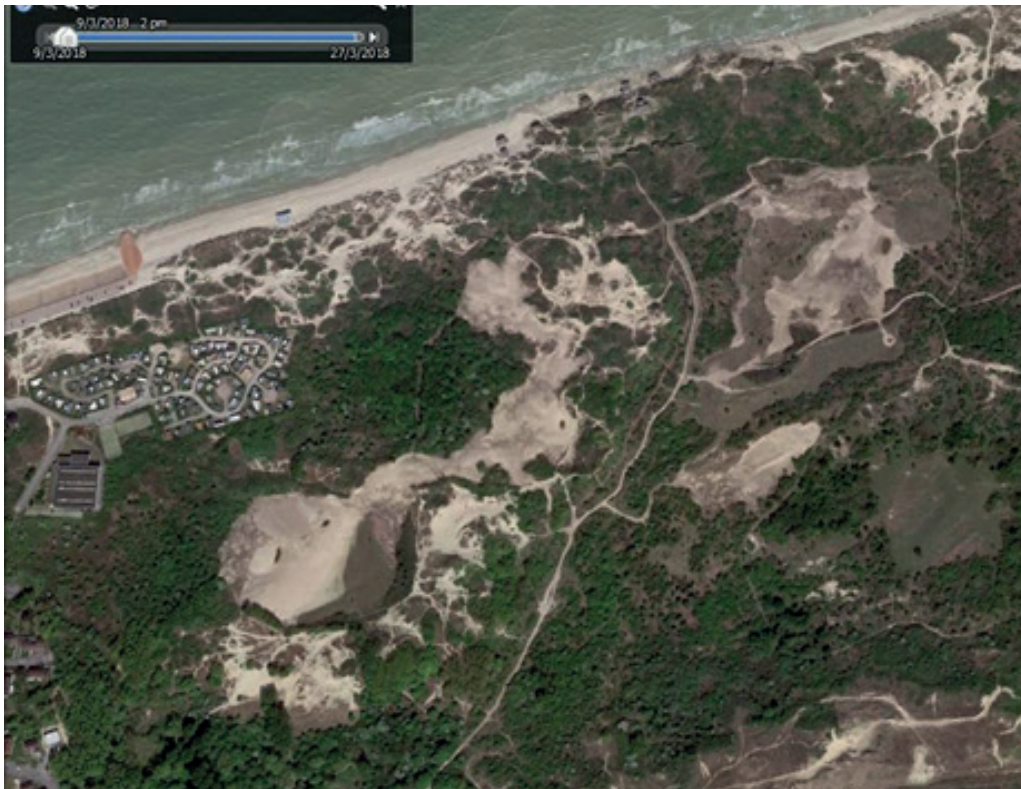
Introduction des moutons ©Aline Bué



Photos aérienne des Oostvoorduinen avant et après les travaux d'excavation durant l'hiver 2015-2016

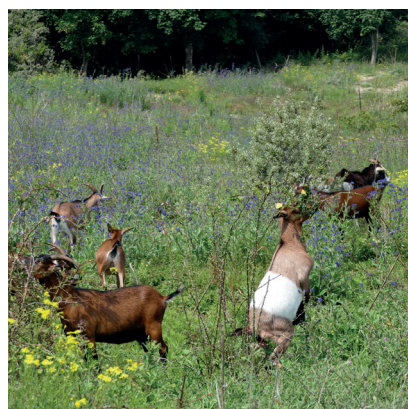


En complément, du côté flamand, dans les domaines "de Westhoek", "de Houtsaegerduinen", "het Garzebekeveld", "de Noordduinen" et "de IJzermonding", quelque 30 hectares d'habitats côtiers naturels ont été restaurés et sept nouvelles mares creusées. Bien que ces travaux ont été faits sans soutien financier direct de LIFE, ils ont été impulsés par le dynamisme de LIFE+ FLANDRE et réalisés par les membres de l'équipe du projet LIFE FLANDRE de Natuur en Bos.



Excavation de la couche supérieure du sol d'un ancien champs afin de restaurer une panne humide dans les Oostvoorduinen (Belgique) ©Marc Leten

En mai 2017, après le débroussaillage durant l'hiver 2016-2017



... et pâturage par moutons ©Aline Bué

Gestion des dunes après débroussaillage : pâturage par chèvres... ©Christophe Blondel



## Suivis scientifiques

Afin d'évaluer les résultats des travaux de restauration et de gestion et, si nécessaire ajuster la gestion, l'évolution de la végétation et des populations de crapauds calamites, de tritons crêtés et de vertigos étroits ont été suivies par les scientifiques du Conservatoire Botanique National de Bailleul (CBNBL), du Bureau d'Etude « Biotopes » et de l'Institut de Recherche sur la Nature et la Forêt (INBO) à la demande du Département du Nord et de Natuur en Bos. L'expérience des précédents projets LIFE a montré que la restauration des habitats naturels prend du temps : au moins 5 à 10 ans doivent s'écouler après la réalisation des travaux avant que la végétation des dunes se développe pleinement. La plupart des travaux de restauration de la nature de LIFE FLANDRE ont été réalisés entre 2015 et 2020, de sorte que dans la plupart des endroits, seuls les premiers stades pionniers des habitats à restaurer se sont développés. Les premiers résultats sont prometteurs : samole de valerand, centaurée, parnassie des marais, blackstonie perfoliée, polygala et pensées des dunes sont apparus et la reproduction du crapaud calamite a été constatée dans plusieurs nouvelles mares. La gestion d'entretien par fauchage et pâturage se poursuivra.



Première phase du « rétablissement » de la « Dune grise » : réapparition de la Pensée des dunes ©C. Blondel



Première phase du « rétablissement » des pannes humides : réapparition des Centaurées ©Chloé Monien



Mare récemment creusées avec Characées, ponte et têtards du crapaud calamite et crapaud commun ©Bénédict Lemaire



Étude de la végétation ©Marc Leten

Outre le suivi de la biodiversité, l'impact du projet LIFE FLANDRE sur l'économie locale et les services écosystémiques a également été étudié. Cette étude a été commandée par Natuur en Bos et le Conservatoire du Littoral et réalisée par un consortium composé de l'Institut Flamand de Recherche Technologique (VITO), de l'INBO et de l'Université d'Anvers. L'un des services écosystémiques les plus importants profitant d'un impact positif du projet LIFE FLANDRE est l'attrait touristique de la région dunaire. Une enquête menée auprès des visiteurs et d'autres parties concernées démontre que la majorité des gens trouvent le paysage de dunes ouvert et dynamique plus attrayant que le paysage de dunes embroussaillées.



Crapaud calamite juvénile ©Thierry Tancrez





©Hélène Hoffmann



©Bart Bollengier



©Hélène Hoffmann

## Participation et soutien du public : comité consultatif

Afin d'accroître le soutien du public au projet et de bénéficier des connaissances des scientifiques, des compétences des autorités municipales et d'autres autorités et ONG flamandes et françaises, un comité consultatif a été mis en place, il s'est réuni annuellement pour suivre l'évolution du projet et sa mise en œuvre sur le terrain.





# Communication et sensibilisation à la nature

"Chantiers nature": les élèves du Lycée Agricole de Dunkerque et l'association "les Blongios" enlèvent les repousses des buissons et des espèces exotique envahissantes ©Bénédict Lemaire



## Exposition itinérante et brochure multilingues

Le 27 février 2015, l'exposition itinérante a été inaugurée et le dépliant d'information a été présenté au Centre provincial des visiteurs « De Duinpanne » (l'ancien « de Nachtegaal ») à De Panne en présence d'une centaine de personnes intéressées. Au cours des années suivantes, l'exposition et les dépliants ( en 4 langues ) ont parcouru toutes les salles d'exposition et maisons communales de la région transfrontalière : Bray-Dunes, Leffrinckoucke, Zuydcoote, Mallo-Les Bains, Dunkerque, Nieuwpoort, Koksijde, Middelkerke et en dehors de la région "Dunes de Flandre - Westkust" : les corps de garde des remparts de Gravelines, la Maison provinciale « Boeverbos » à Bruges, l'Hôtel des Services départementaux à Lille ... Pendant ces 5 années, l'exposition a reçu un nombre de visiteurs estimé à 100.000.

## Panneaux d'information

Afin d'informer les visiteurs, de grands panneaux de chantier illustrés, traduits en plusieurs langues, ont été placés à l'entrée des domaines dunaires où d'importants travaux de restauration allaient et ont été réalisés.

## Visites guidées

Dans les différents sites dunaires des deux côtés de la frontière, 30 visites guidées ont été organisées par le Département du Nord et Natuur en Bos pour expliquer au public les travaux de restauration de la nature. Au total, environ 450 personnes ont participé à ces sorties guidées.

Durant le projet LIFE+FLANDRE, vingt-trois "chantiers nature" (440 participants) ont également été organisés au cours desquels le public (lycéens, bénévoles, associations) a contribué à l'arrachage des rejets de ligneux et des espèces envahissantes : participation active de la population locale à la gestion des dunes !

## Journées internationales « Natura 2000 & LIFE » 2017, 2018 et 2019

La directive européenne "Habitats" et l'instrument financier européen LIFE ont été créés le 21 mai 1992. Les 21 mai 2017, 2018 et 2019, l'anniversaire de "Natura 2000 et LIFE" a été célébré par des visites guidées thématiques publiques dans la zone dunaire transfrontalière "De Westhoek - Dune du Perroquet" entre De Panne et Bray-Dunes, les "Oostvoorduinen" et le "Hannecartbos" à Oostduinkerke et enfin le cordon dunaire transfrontalier "fossile" d'Adinkerke-Ghyvelde. La participation totale à ces trois "promenades d'anniversaire" thématiques a compté environ 100 personnes.

Toutes les visites guidées mentionnées ci-dessus ont été annoncées dans la presse, de sorte que LIFE FLANDRE

## Site internet [www.lifeflandre.be](http://www.lifeflandre.be)

À l'automne 2013, le site internet [www.lifeflandre.be](http://www.lifeflandre.be) a vu le jour avec des informations continuellement actualisées sur la mise en œuvre du projet. Ce site internet sera maintenu jusqu'à 5 ans après la fin du projet Life.







## Mise en réseau internationale

Les 12, 13 et 14 juin 2018, les partenaires du LIFE+ FLANDRE, avec le soutien de l'ONG BOS+ et la participation de l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO) - Laboratoire d'Océanologie et de Géoscience, a organisé à Dunkerque un atelier international sur la gestion des dunes côtières et des plages, avec la participation de 143 experts de 13 pays européens.

Les thématiques abordées ont été les suivantes : méthodes de gestion de la nature, et les problèmes liés à l'urbanisation des côtes et la fragmentation du cordon dunaire, le changement climatique et l'élévation du niveau de la mer ainsi qu'aux solutions basées sur la nature. Des visites de terrain ont également été effectuées au complexe dunaire "De Westhoek - Dunes du Perroquet - Dune fossile de Ghyvelde - Domein Cabour" qui constitue le cœur de la zone transfrontalière "Duinen van de Westkust - Dunes de Flandre" du projet LIFE+ FLANDRE. Le caractère exceptionnel des différentes formations dunaires, les connexions écologiques à restaurer dans les zones de polder et les différentes formes de gestion ont été illustrés.



©Rik Devreese



©Reinhardt Strubbe



## Partenariat pérennisé et plan directeur : en route vers un parc naturel européen transfrontalier !

Un consortium composé de l'Intercommunale de Flandre occidentale, de l'Institut de recherche sur la nature et la forêt (INBO) et du Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) Flandre maritime, mandaté par le partenariat LIFE FLANDRE, a élaboré un plan directeur (masterplan) contenant des recommandations scientifiquement fondées sur l'aménagement et la gestion des "Dunes de Flandre – Westkust" transfrontalières pour les 15 prochaines années. Ces recommandations peuvent être une source d'inspiration pour l'aménagement du territoire et la défense du littoral ainsi que pour la gestion des sites.

Dans le même temps, un consortium composé de juristes de « LDR avocats en droit de l'environnement », de l'université de Gand (département de droit européen, public et international) et de l'université de Bretagne Occidentale a réalisé un inventaire et une analyse approfondis des parcs naturels transfrontaliers et des formes de coopération transfrontalière en Europe occidentale, qui a conduit à la production du protocole d'accord pour la conservation et la gestion des zones dunaires de Dunkerque à Westende, signé le 14 février 2020 par les représentants de l'Agence pour la nature et la forêt du gouvernement flamand, de l'État français, du Conservatoire du Littoral et du Département du Nord. Grâce à ce protocole, les partenaires flamands et français poursuivront leur coopération au-delà de la date de fin du projet LIFE Nature FLANDRE et s'engagent à développer un parc naturel européen transfrontalier pour cet espace sous un statut adapté.



Le Protocole d'accord signé le 14 février 2020 sur la frontière belgo-française à Adinkerke par les représentants, de gauche à droite, du Conservatoire du Littoral, du Département du Nord, de l'Agence Nature et Forêts de la région flamande et de l'état français ©Bénédicte Lemaire





**Les résultats  
concrets de LIFE  
Nature FLANDRE  
résumés de façon  
transfrontalière :**





- **Achat et gestion de 90 hectares de dunes et ouverture d'une procédure pour l'acquisition de 65 hectares supplémentaires dans la Dune du Perroquet.**
- **295 hectares de dunes reconnus comme réserve naturelle avec un plan de gestion approuvé**
- **90 hectares de dunes débroussaillées et étrepées ou excavées pour restaurer les habitats naturels dunes blanches et dunes grises (dunes moussues et pelouses dunaires) et les pannes dunaires humides**
- **30 hectares des nouveaux enclos de pâturage pour l'entretien des pannes humides et des dunes grises**
- **21 nouvelles mares (11 en France et 10 en Belgique) creusées comme biotope de reproduction du crapaud calamite et du triton crêté mais aussi comme biotope d'autres formes de vie aquatique telles que les characées et les libellules**
- **Une ancienne maison située dans le périmètre de Natura 2000 de la Dune fossile de Ghyvelde et 8 bâtiments dans les dunes du Belvédère et les Oostvoorduin en à Koksijde ont été démolis pour restaurer les espaces ouverts et les habitats dunaires.**
- **Un plan directeur avec une vision scientifiquement fondée pour l'avenir de la nature dans l'ensemble de la zone côtière transfrontalière**
- **Un partenariat permanent entre l' Agence Nature et Forêt du Gouvernement flamand, l'Etat français, le Conservatoire du Littoral et le Département du Nord pour le développement d'un parc naturel transfrontalier "européen" "Dunes de Flandre - Westkust".**



# Colophon

Ce rapport de vulgarisation est une publication de l'Agence Nature et Forêt (Agentschap voor Natuur en Bos, ANB) du gouvernement flamand et a été réalisé dans le cadre du projet **LIFE+12 Nature NAT/BE/000631 Flemish And North French Dunes Restoration** pour les cordons dunaires transfrontaliers entre Dunkerque (France) et Westende (Belgique).

Le texte peut être reproduit à condition que la source soit mentionnée. L'utilisation de matériel visuel n'est pas autorisée sans l'accord du photographe.

## Texte :

Jean-Louis Herrier (Natuur en Bos), Regine Vanallemeersch (Natuur en Bos), Bénédicte Lemaire (Département du Nord), Gwénaële Méléneq (Conservatoire du Littoral), Etienne Dubaille (Conservatoire du Littoral), Virginie Hélin (Département du Nord)

## Conception et production :

MAQUINA. experience design studio  
Kasteeldreef 73, 8740 Pittem

## Auteurs des photos :

Marc Leten, Reinhardt Strubbe, Bénédicte Lemaire, Guy Vileyn, Aline Bué, Luc David, Peter Watthy, Jeroen Bot, Christophe Blondel, Rik De Vreese, Marc Devos, S. Mesmin, Hélène Hoffmann, Thierry Tancrez, Chloé Monien, Bart Bollengier, Stijn Deruyter et Hugo Tyberghein

## Dessin formation éolienne d'une panne humide à partir de la « dune blanche » :

Magenta.  
Autobaan 5 (bus 0202), 8210 Loppem

## Carte & La mascotte Tarier pâtre :

Happy Day  
26, Rue Dupouy, 59140 Dunkerque

## Editeur responsable :

Marleen Evenepoel, Administrateur-général de l'Agence Nature et Forêt, 88, Avenue du Port 1000 Bruxelles

